

2017

Rapport

annuel INFPC

Missions, objectifs et activités



infpc

institut national
pour le développement
de la formation
professionnelle continue



infpc

institut national
pour le développement
de la formation
professionnelle continue

Avertissement

Ce document est réalisé pour les seuls besoins légaux.

Établissement public

12-14 avenue Émile Reuter
L-2420 Luxembourg

T + 352 46 96 12-1
F + 352 46 96 20
www.infpc.lu
infpc@infpc.lu

TVA LU 1569 7467
Matricule 1993 5200 019
R.C.S. Luxembourg J46

© INFPC, mars 2018

Table des matières

1. L'INFPC	4
1.1 Missions	4
1.2 Ressources humaines	5
1.3 Conseil d'administration	5
1.4 Stratégie nationale du Lifelong Learning	7
2. Financement de la formation professionnelle continue	7
2.1 Instruction des demandes de cofinancement	7
2.2 Formation « Cofinancement de la formation en entreprise »	8
3. Observatoire de la formation	9
3.1 Formation en entreprise	9
3.2 TEVA : Transition École-Vie Active	11
3.3 Gestion du dispositif ReferNet	13
3.4 Autres travaux	14
3.5 Conseil scientifique	14
3.6 Comité éditorial	15
4. Portail lifelong-learning.lu	16
4.1 Développements techniques	16
4.2 Création de contenu et actualisation du site	17
4.3 Les organismes de formation membres	18
4.4 Supports connexes	20
4.5 Statistiques de fréquentation	21
5. Communication	23
5.1 Leviers de communication	23
5.2 Présence publique et partenariats	26
5.3 Relations presse	27
5.4 Infoligne 26 20 40	27
5.5 Dispositif de validation des acquis de l'expérience	27
6. Comptes annuels	28
6.1 Bilan au 31 décembre 2017	28
6.2 Compte de profits et pertes au 31 décembre 2017	30

1. L'INFPC

1.1 Missions

L'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC) est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE).

Il a été créé par la loi du 1^{er} décembre 1992, dans un contexte où il s'agissait, pour le gouvernement, de souligner l'importance croissante de la formation professionnelle continue (FPC) au regard du développement économique et social du Luxembourg. Au fil des années, son action s'est adaptée à l'évolution du contexte socioéconomique et s'est inscrite dans la construction d'un modèle national d'éducation et de formation tout au long de la vie.

La loi du 21 juillet 2012, modifiant la loi modifiée du 1^{er} décembre 1992, a complété ses missions comme suit :

- Promouvoir la formation continue au sein du tissu économique et social,
- Participer à l'élaboration de concepts de formation professionnelle continue,
- Participer à la réalisation des objectifs définis à l'article 42 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle,
- Mener et organiser des études ayant pour objet de contribuer à améliorer le système d'éducation et de formation continue, ceci au titre d'Observatoire national de la formation,
- Préparer les documents d'analyse des plans de formation soumis par les entreprises pour l'obtention d'une aide financière de l'État à la formation (section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail).

D'un point de vue opérationnel, les missions de l'INFPC sont organisées selon quatre départements :

- Financement de la formation professionnelle continue,
- Observatoire de la formation,
- Portail lifelong-learning.lu,
- Communication.



1.2 Ressources humaines

Au 31 décembre 2017, le personnel de l'INFPC était composé de 15 personnes.

Direction

Dominique MATERA Directeur

Administration

Liliane SOUSA Secrétaire de direction

Financement FPC

Claude BETZEN Responsable Financement FPC
 Élise BERTOLI Financement FPC
 Marcel DOSTERT Financement FPC
 Sam FRIEDERICI Financement FPC

Observatoire de la formation

Alex DURAND Responsable Observatoire de la formation
 Marion BIRÉ Chargée d'études
 Clémentine FRY Chargée d'études
 Lucie WALTZER Chargée d'études

Portail lifelong-learning.lu

Anne OSWALD Responsable lifelong-learning.lu
 Fabrice KAUFFMANN Architecte applicatif
 Diane LEPAGE lifelong-learning.lu
 Florence MELAN Webmaster

Communication

Cathia GROMCZYK Responsable communication

1.3 Conseil d'administration

Le conseil d'administration statue sur la politique générale de l'INFPC, se prononce sur l'engagement du personnel et arrête le budget ainsi que les comptes annuels.

Il est composé paritairement de représentants du secteur public et des chambres professionnelles. Ses membres sont nommés par le Conseil de gouvernement pour un mandat de 3 ans.

Elisabeth GIERES, issue du MENJE siège au conseil d'administration en tant que commissaire du gouvernement (Arrêté du Gouvernement en conseil du 20 juillet 2017), en remplacement de Joseph NOESEN.

En 2017, le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises.

Membres du conseil d'administration en 2017

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Karin MEYER (Arrêté ministériel du 6 juin 2017), Présidente, en remplacement de Michel LANNERS
 Erik GOERENS (Arrêté du Gouvernement en conseil du 24 mai 2017)
 Suppléant(e)s : Gil BELLING (Arrêté du Gouvernement en conseil du 24 mai 2017)
 Chantal FANDEL (Arrêté du Gouvernement en conseil du 24 mai 2017)

Ministère de l'Économie

Laurent SOLAZZI

Suppléant : David HEINEN, en remplacement de Vincent HIEFF (Arrêté du Gouvernement en conseil du 13 décembre 2017)

Alex WEBER

Suppléante : Tamara LEFÈBER

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire

Nadine WELTER

Suppléant : Gary TUNSCH

Ministère des Finances

Jean-Marie HAENSEL

Suppléant : Carlo KAPP

Chambre de Commerce

Luc HENZIG (Arrêté du Gouvernement en conseil du 24 mai 2017)

Suppléante : Sylvia RIDLESPRIGE (Arrêté du Gouvernement en conseil du 24 mai 2017)

Chambre des Métiers

Paul KRIER (Arrêté du Gouvernement en conseil du 20 juillet 2017)

Suppléante : Blanche LAMESCH

Chambre des Salariés

Carlo FRISING

Suppléant : Claude CARDOSO, en remplacement de Roger MELMER (Arrêté du Gouvernement en conseil du 24 mai 2017)

Françoise SCHMIT

Suppléante : Jeannine KOHN

Chambre d'Agriculture

Pedro REIS DA SILVA

Suppléant : Jean-Pierre SCHMITZ

Chambre des Fonctionnaires et Employés publics

Robert BOHNERT

Suppléant : Claude HEISER

Bureau du conseil d'administration

Le rôle du bureau du conseil d'administration consiste notamment à préparer les réunions du conseil et à suivre l'évolution des travaux de l'INFPC ainsi que l'exécution du budget.

Le bureau est composé de cinq membres du conseil d'administration (décision du conseil d'administration du 5 octobre 2017) :

- la présidente du conseil d'administration, Karin MEYER, en remplacement de Michel LANNERS,
- un représentant du ministre de tutelle, Erik GOERENS, en remplacement de Karin MEYER,
- un représentant des chambres salariales, Françoise SCHMIT, en remplacement de Carlo FRISING,
- deux représentants des chambres patronales : Paul KRIER, pour la Chambre des métiers, et Sylvia RIDLESPRIGE, pour la Chambre de commerce.

En 2017, le bureau s'est réuni à 3 reprises.

1.4 Stratégie nationale du Lifelong Learning

Adoptée par le Conseil de gouvernement en novembre 2012, la stratégie nationale du Lifelong Learning vise à l'amélioration de la transparence et de la cohérence des dispositifs d'apprentissage tout au long de la vie au Luxembourg. Il s'agit de donner au secteur de la formation un cadre qui lui donne une plus grande visibilité et une plus grande efficacité.

Cette stratégie implique un service de conseil au Lifelong Learning, où sont réunies toutes les informations sur les possibilités de se former, de faire valider ses acquis de l'expérience et de faire reconnaître et certifier les formations suivies. La mise en place et le développement d'une pédagogie adaptée aux adultes sont également débattus ainsi que les possibilités accrues de formation à distance ou d'autoformation.

Par la nature de ses activités et son expertise du champ de la formation tout au long de la vie, l'INFPC se positionne comme l'un des instruments privilégiés de la mise en œuvre de la stratégie nationale du Lifelong Learning.

2. Financement de la formation professionnelle

continue

L'INFPC instruit, pour le compte du MENJE, les demandes de cofinancement introduites par les entreprises qui sollicitent le soutien financier de l'État à la FPC.

En complément à cette activité, il fournit aux entreprises le support informationnel et pédagogique nécessaire à l'appropriation du contenu de la législation en vigueur et de la procédure d'accès à l'aide publique.

2.1 Instruction des demandes de cofinancement

En 2017, l'INFPC a instruit 2 119¹ demandes de cofinancement (demandes d'approbation, rapports finals, bilans annuels), contre 1 816 en 2016.

L'instruction consiste en une analyse de conformité, d'ordre qualitatif et quantitatif, en référence aux critères d'éligibilité fixés par les textes légaux.

Commission consultative

L'INFPC soumet les rapports d'instruction des demandes de cofinancement à une commission consultative ad hoc, composée de membres représentant les ministères :

- de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,
- des Finances,
- du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire,
- de l'Économie.

Cette commission se prononce sur l'éligibilité des demandes. Elle transmet son avis au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, qui arrête la décision et valide le subventionnement. En 2017, la commission consultative s'est réunie à 21 reprises.

¹ Le nombre 2 119 n'équivaut pas à un nombre d'entreprises. Il représente le total de demandes de cofinancement contrôlées par l'INFPC durant l'année 2017.

2.2 Formation « Cofinancement de la formation en entreprise »

La formation « Cofinancement de la formation en entreprise » s'adresse à toute personne en charge de l'organisation, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la FPC au sein de l'entreprise. Cette formation d'une journée vise essentiellement à s'approprier le mode opératoire d'accès au cofinancement étatique.

Objectifs de la formation :

- comprendre le rôle et l'importance de la FPC en tant qu'atout stratégique pour l'entreprise,
- connaître le contenu de la législation ayant pour objet le soutien et le développement de la FPC,
- être capable de remplir les formulaires d'accès au cofinancement public.

Elle est proposée en français et en luxembourgeois. En 2017, 151 participants (136 en 2016), répartis à travers 17 sessions, l'ont suivie (15 en français, 2 en luxembourgeois).

Aide financière de l'État à la formation

2 119

**demandes
de cofinancement
instruites en 2017**

57,2 %

**de l'effectif salarié
de l'économie privée concernés par
l'aide de l'État à la formation en 2015**

21 %

**de nouvelles demandes
proviennent, en 2015, d'entreprises qui n'ont pas
bénéficié de l'aide de l'État en 2014, majoritairement
des entreprises de moins de 10 salariés**

297

**euros par salarié
accordés en 2015**

3. Observatoire de la formation

L'Observatoire de la formation réalise des études et fournit son expertise pour aider les décideurs publics et privés à anticiper les mutations économiques et à piloter les politiques de formation et d'emploi. Il est en relation avec les acteurs institutionnels qui opèrent dans les champs de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Son programme de travail concerne l'analyse de l'offre de formation et des pratiques de formation des entreprises bénéficiant de l'aide financière de l'État à la FPC ainsi que l'étude de la Transition École-Vie Active (TEVA) des sortants du système scolaire.

L'Observatoire de la formation est également en charge de la coordination du consortium luxembourgeois de ReferNet, réseau européen de référence et d'expertise sur l'enseignement et la formation professionnels.

3.1 Formation en entreprise

Treize publications portant sur la formation en entreprise ont été réalisées.

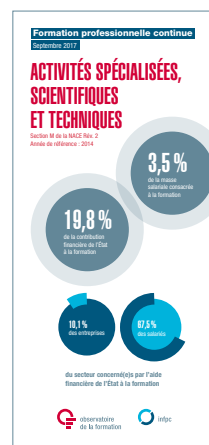
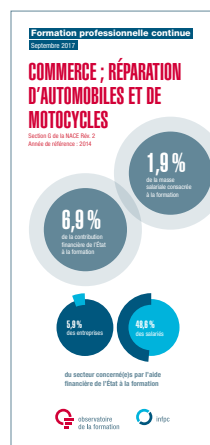
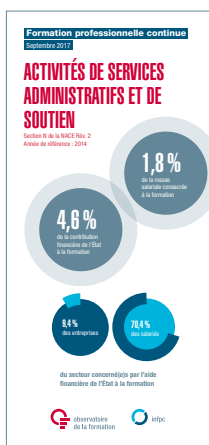
Formation professionnelle continue par secteur d'activité

L'exploitation des données administratives associées aux demandes de cofinancement des entreprises pour l'exercice 2014 (date d'extraction : 22/11/2016) a conduit à la réalisation de onze dépliants relatifs aux pratiques de formation des entreprises et à la contribution financière de l'État à la formation professionnelle continue.

Ces documents présentent les chiffres clés de la formation professionnelle continue.

Le premier dépliant porte sur l'ensemble des entreprises du secteur privé concernées par l'aide financière de l'État à la formation. Les dix autres proposent une déclinaison par secteur d'activité :

- Industrie
- Construction
- Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- Transports et entreposage
- Information et communication
- Activités financières et d'assurance
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Activités de services administratifs et de soutien
- Santé humaine et action sociale
- Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services



Pratiques de formation

L'exploitation des données administratives associées aux demandes de cofinancement des entreprises pour l'exercice 2015 (date d'extraction : 30/07/2017) a conduit à la réalisation de deux publications relatives aux pratiques de formation des entreprises :

- « L'accès à la formation des salariés du secteur privé en 2015 », Formabref, novembre 2017.
- « L'effort de formation des entreprises du secteur privé en 2015 », Formabref, novembre 2017.



Effort de formation des entreprises et accès à la formation des salariés (année de référence 2015)

2,4 %
de la masse salariale
des entreprises consacrés
à la formation

5
formations
par salarié

263
euros
par formation et par participant

53 euros
par heure de formation

3.2 TEVA : Transition École-Vie Active

En 2017, l'étude TEVA « Transition École – Vie Active », basée sur l'exploitation de données administratives MENJE/CEDIES/IGSS, selon les autorisations CNPD n°220/2012 et n°255/2014, a porté sur l'analyse des trois premières années de la carrière professionnelle, entre 2010 et 2015, des primo-sortants de l'enseignement secondaire (i. e. secondaire classique) et de l'enseignement secondaire technique (i. e. général), les années scolaires 2010/2011 et 2011/2012.

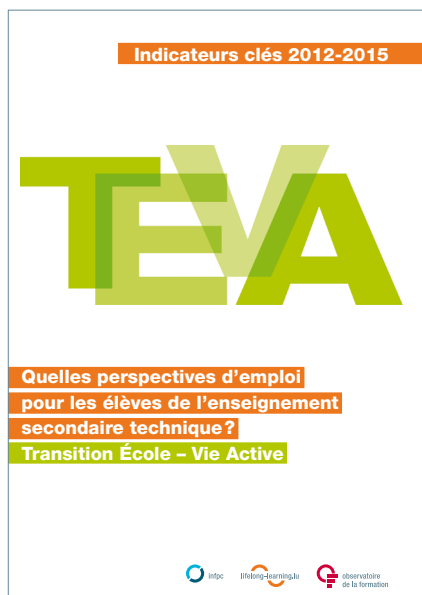
Publications

Deux triptyques de synthèse ont été réalisés :

- Indicateurs clés 2012-2015, « Quelles perspectives d'emploi pour les élèves de l'enseignement secondaire technique? », mars 2017.
- Trajectoires 2011-2015, « Quel début de carrière pour les élèves qui sortent pour la première fois de l'enseignement secondaire technique ? », novembre 2017.

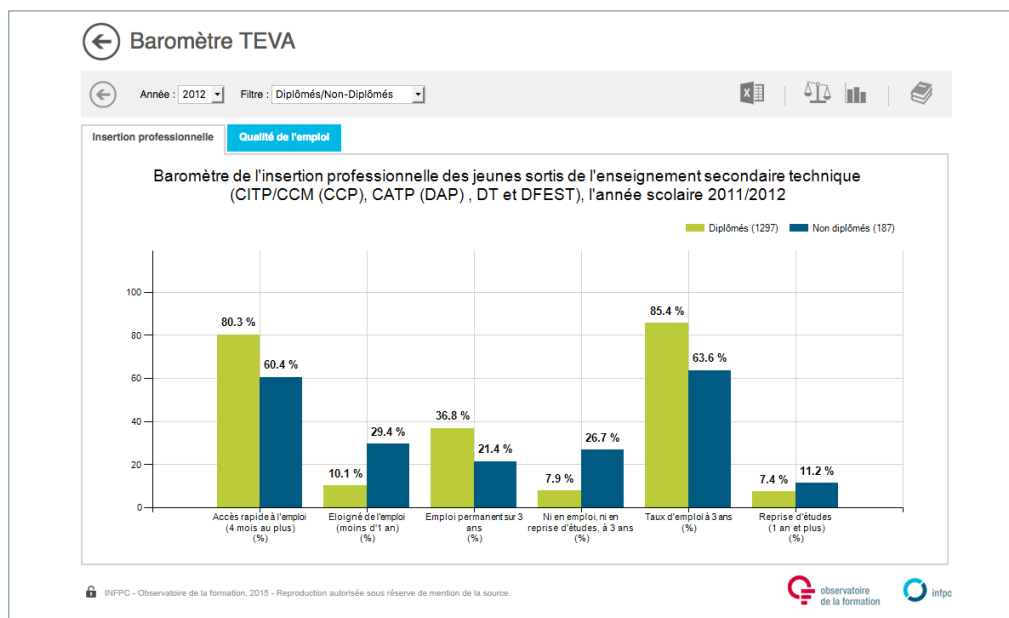
Sept publications électroniques ont été réalisées :

- Indicateurs 2012-2015, « L'emploi en 4 indicateurs (1/6) », Formabref, septembre 2017.
- Indicateurs 2012-2015, « Le premier emploi (2/6) », Formabref, septembre 2017.
- Indicateurs 2012-2015, « Zoom sur la qualité de l'emploi (3/6) », Formabref, septembre 2017.
- Indicateurs 2012-2015, « La réussite à l'examen, facteur d'insertion (4/6) », Formabref, septembre 2017.
- Indicateurs 2012-2015, « Hommes et femmes diplômés, égalité des chances ? (5/6) », Formabref, septembre 2017.
- Indicateurs 2012-2015, « Baromètre TEVA 2012 vs 2011 (6/6) », Formabref, septembre 2017.
- Trajectoires 2011-2015, « Le début de carrière des élèves de l'enseignement secondaire technique », Formabref, novembre 2017.



Baromètres interactifs

Le baromètre interactif servant à mesurer, comparer et suivre l'insertion professionnelle et la qualité des emplois occupés par les jeunes issus de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique sur plusieurs générations et plusieurs groupes de sortants par régime de formation, certificat et diplôme, a été actualisé.



Un second baromètre interactif servant à évaluer l'insertion professionnelle, la qualité des emplois occupés et l'adéquation formation-emploi des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire technique ayant préparé une formation menant à l'exercice d'un métier ou d'une profession a été finalisé après trois réunions du groupe de travail TEVA, les 14/02/2017, 09/05/2017 et 18/07/2017. Sa mise en ligne est prévue en début d'année 2018.

Nouvelle cohorte TEVA

L'exploration et la préparation des données concernant les parcours de vie active des jeunes sortis de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique l'année scolaire 2012/2013 ont débuté en octobre 2017.

Quelle entrée dans la vie active pour les jeunes issus de l'enseignement secondaire technique ?

80% des diplômés trouvent leur premier emploi, en 4 mois et moins après la sortie du système scolaire

89 % des emplois occupés par les diplômés sont des CDI trois ans après la sortie du système scolaire

85 % des diplômés sont en emploi trois ans après la sortie du système scolaire

Données issues de la publication TEVA « Indicateurs 2012-2015 », éditée en mars 2017.

3.3 Gestion du dispositif ReferNet



ReferNet, le réseau européen de référence et d'expertise sur l'enseignement et la formation professionnels, est composé d'experts en la matière, dans chaque État membre de l'Union européenne, l'Islande et la Norvège. Mis en place par le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), il vise à satisfaire la demande croissante d'informations permettant la comparaison de la politique et des développements en matière d'enseignement et formation professionnels (EFP) dans les États membres.

En 2017, l'Observatoire de la formation a actualisé le *Country report*. Le *Country report* est conçu pour présenter à un public de non-experts une image complète du système national d'EFPI pour les jeunes et les adultes au Luxembourg.

Un questionnaire sur les politiques d'EFPI est traité annuellement par l'Observatoire de la formation. Il permet de collecter des informations sur l'évolution des politiques et des réformes au niveau national, en particulier par rapport aux priorités européennes approuvées par les pays. L'ensemble des réponses est utilisé afin de fournir des mises à jour régulières à la Commission européenne sur les progrès réalisés par le Luxembourg dans les différents domaines de la politique de l'EFPI. Les informations fournies servent également à alimenter des rapports politiques spécifiques produits par le Cedefop.

Deux rapports thématiques ont été rédigés, le premier portant sur les mesures et programmes disponibles dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de l'emploi à l'attention des publics NEET (Not in Education, Employment or Training) et des chômeurs de longue durée, et le second concernant la perception de l'EFPI.

Quatre articles brefs sur des actualités nationales récentes liées à l'EFPI ont été rédigés : « Hello Future », « Luxembourg Tech School », « Regarding professional & scholar guidance » et « Eduboard ».

L'Observatoire de la formation a participé à deux réunions régionales du réseau ReferNet, les 11 et 12 mai 2017, à Helsinki, et les 17 et 18 mai 2017, à Riga, ainsi qu'à deux réunions plénières les 23 et 24 février 2017, et les 29 et 30 novembre 2017, à Thessalonique.

Le site refernet.lu, qui permet de diffuser les informations produites par le réseau ReferNet et le Cedefop, a été régulièrement actualisé.

3.4 Autres travaux

Tous les trois ans, l'Observatoire de la formation mène une enquête dont l'objectif consiste à apporter un éclairage sur la structuration de l'offre de formation et les pratiques des organismes de formation sur le territoire. Le questionnaire relatif à l'enquête a été finalisé en avril 2017. Il a été administré entre mai et septembre auprès de 1205 contacts. Au total, 441 organismes de formation actifs ont été recensés. La publication des résultats de l'enquête aura lieu en juin 2018.

Treize demandes ad hoc ont été traitées par l'Observatoire de la formation en 2017, notamment l'élaboration d'une note de cadrage proposant des éléments pour l'évaluation de la législation ayant pour objet le soutien et le développement de la FPC ainsi que le remplissage, avec le consultant ICF mandaté par l'UE, d'un formulaire relatif à la sélection par l'UE de l'étude TEVA comme bonne pratique pour l'évaluation de la performance de l'enseignement et la formation professionnels initiaux (EFPI).

3.5 Conseil scientifique

Le conseil scientifique a pour mission de:

- procéder à une évaluation globale des activités de recherche de l'Observatoire de l'année écoulée et en faire rapport au conseil d'administration au plus tard pour le 1er mars de l'année suivante,
- donner son avis sur tout nouveau projet de recherche ainsi que sur toute question scientifique que le conseil d'administration lui soumet,
- contribuer à garantir la qualité scientifique et l'avancement des travaux de recherche de l'Observatoire et à en promouvoir la diffusion,
- formuler des propositions en vue de nouveaux projets ou activités de recherche de l'Observatoire.

En 2017, le conseil scientifique s'est réuni une fois (12/12/2017).

Membres du conseil scientifique en 2017

(Arrêté du Gouvernement en conseil du 13 décembre 2017)

Conseil d'administration de l'INFPC

Karin MEYER, Présidente du conseil scientifique

INFPC

Alex DURAND

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)

Christophe BARRET

Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER)

Franz CLEMENT

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire

Jacques BROSIUS

Statec

Paul REIFF

University of Luxembourg - Luxembourg Centre for Educational Testing (LUCET)

Romain MARTIN

Experts invités au conseil scientifique en 2017

Jean RIES (Adem)

Dominique MATERA (INFPC)

3.6 Comité éditorial

Le comité éditorial comprend les membres du bureau du conseil d'administration, le directeur de l'INFPC et le responsable de l'Observatoire de la formation. Il a pour rôle de donner son avis sur les projets de publications et de procéder à l'évaluation des nouvelles publications avant diffusion.

Trois réunions ont été organisées, les 03/02/2017, 16/06/2017 et 10/12/2017. Le comité éditorial a validé le projet de publication de dépliants portant sur la formation professionnelle continue par secteur d'activité ainsi que le projet de mise en ligne du baromètre interactif TEVA par formation menant à l'exercice d'un métier ou d'une profession.

4. Portail lifelong-learning.lu

lifelong-learning.lu offre une porte d'entrée à un large éventail de ressources et de services, accessibles sur Internet, qui sont centrés sur le thème de la formation tout au long de la vie. Individus et entreprises y trouvent toutes les informations utiles : aides à la formation, voies alternatives d'accès aux diplômes, événements, législation, actualités...

4.1 Développements techniques

Nouveaux formulaires « responsives »

En 2017, les formulaires de demande d'information et d'inscription aux formations ont été adaptés aux périphériques mobiles et offrent ainsi une navigation optimisée pour tous les supports : smartphone, tablette, ordinateur. Cette adaptation répond à l'évolution du comportement des visiteurs du portail. En effet, plus de 40 % d'entre eux le consultent au moyen de leurs smartphones ou tablettes.

Les nouveaux formulaires guident l'utilisateur en lui proposant des questions prédéfinies et des aides visuelles. L'inscription déclenche l'envoi d'un email de confirmation contenant un récapitulatif de la formation ainsi qu'un plan d'accès au lieu de déroulement de la formation.

En 2017, lifelong-learning.lu a généré 6 390 inscriptions aux formations mises en ligne par les organismes de formation membres.

Référencement naturel (Search Engine Optimization)

En 2017, les travaux d'optimisation du positionnement du portail dans les résultats des moteurs de recherche (SEO – Référencement naturel) ont été poursuivis.

Le système « Google Tag Manager » a été installé sur le site. Il s'agit d'un système de gestion de balises externalisé, conçu pour l'analyse du trafic d'un site internet et son optimisation marketing. Il permet de mettre à jour rapidement des balises et des extraits de code sur toutes les pages du site, de réduire les erreurs dans le code et de consacrer davantage de temps aux campagnes marketing.

Le référencement naturel a représenté 66 % des sources de visite en 2017.

Espace réservé aux membres

De nouvelles fonctionnalités destinées à perfectionner l'ergonomie et la navigation de l'espace réservé aux organismes de formation membres du portail ont été développées :

- saisie rapide des sessions présentant un calendrier complet des formations encodées par l'organisme de formation durant l'année,
- instauration de nouvelles règles de validation des descriptifs de formation afin d'éviter les erreurs d'encodage les plus fréquentes, voire des utilisations inappropriées,
- accès et réimpression en ligne du contrat de souscription,
- présentation d'une nouvelle interface utilisateur pour la galerie d'images.

L'interface de programmation applicative « Training management API », permettant l'import automatique et en temps réel, vers le site, des formations émanant des organismes de formation a été améliorée. Elle remplace progressivement l'ancien format d'échange en format XML LWTED.

De nouveaux formats d'échange tels que JavaScript Object Notation (JSON) et iCalendar ont été mis en

place afin de permettre la diffusion des formations contenues dans lifelong-learning.lu à travers d'autres sites Internet partenaires.

Une collecte d'informations, réalisée à l'aide des API de Google Analytics et de procédures en langage Python, en vue de proposer un tableau de bord statistique aux organismes de formation membres du portail, a débuté en 2017. Il s'agit de disposer d'un volume de données pertinent lors du lancement de ce nouveau module, dont la mise en ligne est prévue en 2018.

4.2 Création de contenu et actualisation du site

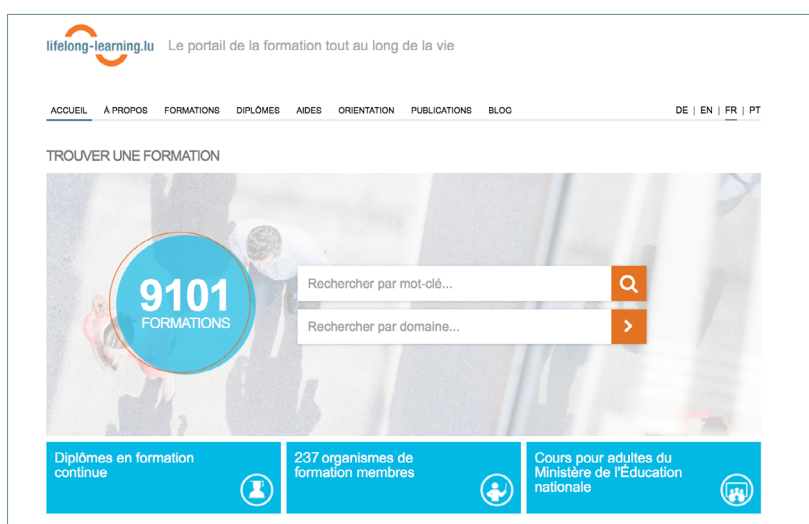
Nouvelle page d'accueil

La page d'accueil du portail a été remaniée afin de faciliter l'accès à l'information utile pour se former. Le moteur de recherche est mis en exergue et les différentes zones d'information sont identifiées de manière plus ostensible.

La navigation du portail a été réorganisée et enrichie de nouveaux contenus dédiés notamment à l'exercice de l'activité de prestataire de formation et aux formations réglementées. Les thématiques de la navigation ont été restructurées afin d'offrir un accès plus intuitif à l'information.

Les résultats d'une recherche, ainsi que tous les filtres de sélection utilisés, peuvent désormais être partagés par email ou via les médias sociaux. Cette fonction s'avère très pratique pour communiquer une liste de formations personnalisées.

Tout au long de l'année, les contenus transversaux ont été mis à jour, avec une traduction dans les différentes langues du site : français, anglais, allemand et portugais. Les travaux de préparation du portail en langue luxembourgeoise, dont la mise en ligne interviendra en 2018, ont démarré au quatrième trimestre 2017.



Implémentation de Formacode Version 12

Indispensable pour l'indexation et la recherche d'informations sur l'offre de formation, le thésaurus Formacode® constitue le cœur du moteur de recherche du portail. Il permet de classer les formations en domaines et sous-domaines de formation pour guider l'internaute. La version 12 intègre 155 nouveaux sous-domaines, une refonte de plusieurs domaines ainsi qu'un enrichissement des synonymes de domaines et de métiers.

Le passage vers la nouvelle version de Formacode implique l'indexation de l'intégralité des formations publiées sur le portail, via l'élaboration de règles, de programmes et de tables de correspondances.

4.3 Les organismes de formation membres

En 2017, deux séances d'information consacrées à la promotion du portail auprès d'organismes de formation potentiellement membres ont été organisées. Elles ont permis de réunir 53 participants.

Les organismes de formation ont le choix entre 3 packages de services correspondant au nombre de formations qu'ils souhaitent présenter sur la plateforme : Ten, Fifty, Fifty+. L'option « Salles de formation » permet de se présenter en qualité de loueur de salles de formation.

En 2017, le portail compte 237 organismes de formation membres, contre 207 en 2016, soit une augmentation de 14 %. Par ailleurs, 13 sociétés ont présenté leurs services de location de salles.

Évolution du nombre de membres

Packages d'adhésion	2015	2016	2017
Package TEN	100	130	151
Package FIFTY	37	44	53
Package FIFTY+	32	33	33
Nombre de membres	169	207	237

En 2017, 40 nouveaux organismes de formation ont rejoint le portail et 10 membres ont résilié leur contrat pour cause de cessation d'activité, suite à des changements d'orientation stratégique ou du fait de leur non utilisation des services proposés par la plateforme.

Au total, près de 9 300 formations ont été présentées, contre 7 600 en 2016, soit une augmentation de 22 %.

Organismes de formation selon les packages d'adhésion

Package TEN

2 The Audience ; Action Solidarité Tiers Monde ; ADT-Center ; Agile Partner ; Almathea Consulting ; ALUGAZ - Association Luxembourgeoise du Gaz ; AMS Formation ; Anticip Consult ; ARCAD ; ARH CONSEIL ; Arpeggio ; ARTEMIS Information Management ; Association Montessori Luxembourg ; audioLingua ; BBI-Lux ; Bebop ; Being Mindful, Boxler Berenice ; Berlitz Language and Business Training ; BIZ-Consultant ; Brainforge ; Business Excellence Luxembourg ; Business Science Institute Luxembourg ; Cap sur la Sophrologie, Sophrologie du Travail et Ressources Humaines ; CCI 54 ; Centre Avicenne Luxembourg ; Centre for Ecological Learning Luxembourg ; CERAN ; Chambre de Commerce ; Cogito ; Co-labor ; Communication coaching et développements ; Conso Services International ; Consultis Conseil ; Consultrade ; Coopallia ; COTINAUT ; Cours at home Luxembourg ; CPI ; Daveran Consulting, Daveran Thierry ; Deloitte Tax & Consulting ; Delta Partners Conseil ; Devoteam PSF ; Digits Solutions ; DreamTeam ; Easy Learning ; EasyTECH ; École d'Art Contemporain, Tosello Jean-Marc ;

École Supérieure du Travail / Ministère du Travail; Edulux, Alves Julien; EviLux; élyge; energieagence; Enfance Positive; escent Luxembourg; Estiatech Academy; European Institute of Public Administration; Fiduciaire L.P.G.; Formation & Stratégie; Forum pour l'emploi - Projet «Klammschoul»; French Academy, Veitmann Céline; FYD Consulting, Tollet Florence; G4S General Services; GenoWays, Genovese Salvatore; Gitte Landgrebe; H&P Training ICoaching IConsulting, Soresco; Hervé Schauer Consultants; Human; Human Revealator, Scuvée Virginie; ICN Business School; IF Conseil; ILAT; Imajine; Info Support, Gnad C.; Info-Handicap; inlingua; Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg; Institut des Réviseurs d'Entreprises; Institut Européen de Recherche, de Développement et d'Action; Institut Européen pour le Développement des Relations Sociales; INSTITUT IN>TELL>ACT; Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue; Institut Supérieur de l'Économie; Institut Universitaire International Luxembourg; InterFormation; itrust consulting; Kinua; Languages.lu; Lapunti Securitis; Learn Online by Formateix; Learning Factory; LEX in LUX, Cholot Valérie; L'Île Aux Parents, Herickx Dominique; LIREN Language & Communication; Logistikê; Look@Work, Lemeer-Wintgens Florence; LTCO - the Luxembourg Tax Compliance Office; Luxair; Lux-Drones; LUX-Formac; m.e.g.a. performance; M@W, Nihant Myriam; MaKaron Formations, Magne Mathilde; Mandeleo; Mastercraft Language Solutions; Matrix Consulting; MEDIATION; MGSi; Moving People 2 Luxembourg, Souy Bénédicte; Mylanguage; Neocoach; OpEx Management; Pétilances; Phoenix Contact; Phone Languages; Précis Interactive Language Learning; Prévention Incendie Luxembourg; Privilege Services; Progress Consulting; PROgroup; PsyCom, Van Acker Dominique; Pur'C.O.M.; QUALITIS, Martin Fabrice; RADIUS communication & coopération interculturelle, Beauvilain-Steberl Annette; RBS - Center fir Altersfroen; Résilience Institut Luxembourg, Grandjean Vanessa; RESILIENCE-RH; RTPH; Sacred Heart University Luxembourg, Jack Welch College of Business; Sagora; Schaffer Consulting; Self Investment; SOCOTEC Luxembourg; Sophia Institute; Sophr'Odyssey, Ferrante Patricia; SPEAK; STRAHLENDERSONNE, Ben Hassine Noura; StudyFox; Synétique; SYSTEMIC; Talent Attitude; TemP'Operandi; The Language Partnership; Top Finance; Tower Training & Consulting; Unité de Formation et d'Éducation Permanente; Vinçotte Lëtzebuerg; Voltige Luxembourg; Wedge Business School; Wille Elisabeth; zegtraining, Cortesi Maurizio; ZEN SOLUTION, Lamiabie-Nickels Véronique

Package FIFTY

Accuris; ActionCOACH by PYXIS Management; Active Learning; AdbA; AFI Luxembourg; AIFCC Luxembourg; ARTHEMIS Formalux; ATE EL; Athena Conseil; ATP Consulting; Aviation Academy Luxembourg; Cadres en Mission Alsace Lorraine; Cap Langues; Centre de Compétences Génie Technique du Bâtiment; Centre de Compétences Parachèvement; Chambre de Commerce Luxembourg - Cap Vert - CCLCV; Centre de Formation Professionnelle Continue DeWidong; École ProLingua Language Centre; English World Institute; EVAtraining; Feeling Formation & Coaching; fts global; HR Services; IF Advisory; ILNAS / ANEC; Institut Luxembourgeois des Administrateurs; International Communities of Luxembourg; invict.4; ISM Conseil; Kluwer Formations; Language Enterprises; Langues sur mesure; Link 2 Business World; Luxembourg School of Business; Mindcare, Hoenck-Lietz Lilly; MindForest; Office House Capellen; People Primetime; Portmann Pierre-Olivier; Psynfinity; q-leap; QRP International; ReachTheFirst Academy; REVAL Consulting; RH Expert; Securex; SelfCompetence; SIGNA; System Solutions; TASE Solutions; Trustia Partners; Université du Luxembourg; Wellbeing AT WORK

Package FIFTY+

A.L.T.H.A. - Académie Luxembourgeoise des thérapies harmonisantes; Aforest Lux; Business Training Luxembourg; Centre Psycho-social et d'Accompagnement Scolaires; Centre National de Formation Professionnelle Continue - Esch-sur-Alzette; Centre National de Formation Professionnelle Continue - Ettelbruck; Chambre des Métiers; CQHN; Elgon; Governance People; Greta Lorraine; Grosbusch Academy; House of Training; ID Formation; IFE Benelux; Institut de Formation de l'Éducation nationale; Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment; Institut national des langues; Key Job; LC ACADEMIE; Luxembourg Lifelong Learning Center de la Chambre des salariés; Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse; MONDORF Domaine Thermal; ORSYS Luxembourg; OXiane Luxembourg; Paperjam Club; PwC's Academy; SD Worx; SECURYBAT; Stoll Safety; SuperDrecksKëscht; Technifutur; Telindus Training Institute

4.4 Supports connexes

Formanews

Une variante de la newsletter Formanews a été proposée en janvier 2017. Parallèlement aux actualités et événements de la formation envoyés mensuellement, un extrait des offres de formation à venir est diffusé chaque semaine, par email, à travers « Formanews Offres de formation ». C'est une déclinaison de la newsletter existante qui contribue au développement de ce canal de communication.

Le contenu de la newsletter peut être personnalisé par les destinataires eux-mêmes, à travers la sélection des domaines d'intérêt. En 2017, la newsletter compte 4 500 abonnés, contre 4 000 en 2016, soit un accroissement de 13 %.



Répertoire des organismes de formation

En mars, l'édition 2017 du Répertoire des organismes de formation a été distribuée à raison de 6 000 exemplaires.

L'INFPC a également œuvré, durant l'année, à la refonte du Répertoire afin d'améliorer la lisibilité des informations présentées et de proposer un document plus dynamique et moderne. Une nouvelle identité visuelle a été créée. La publication paraîtra au premier trimestre de l'année 2018.



4.5 Statistiques de fréquentation

En 2017, la fréquentation moyenne mensuelle du portail s'est établie à 23 700 visiteurs² et plus de 32 400 visites³. Plus de 164 000 pages ont été consultées par mois, avec en tête celles dédiées à la recherche, comprenant les descriptifs de formation et les portraits des organismes de formation affiliés au portail.

Par rapport à 2016, 43 % de visiteurs supplémentaires ont consulté le portail. Cet afflux de nouveaux visiteurs a permis de générer une hausse des visites de 47 % et du nombre de pages consultées de 45 %.

La conjonction des actions menées tout au long de l'année permet d'expliquer cet accroissement important de la fréquentation du portail, notamment :

- le référencement naturel (SEO) et le référencement payant (SEA),
- les partenariats et la communication ciblée,
- les développements techniques,
- la création de contenu et l'actualisation du site,
- la Formanews Offres de formation,
- la stratégie médias sociaux,
- les publications adressées aux entreprises et la mise à disposition de supports d'information pour les particuliers,
- la présence systématique aux événements liés à la formation et à l'emploi.

lifelong-learning.lu – Source Google Analytics – 2017



Le premier semestre 2017 a connu une fréquentation régulière et soutenue, avec des niveaux de fréquentation mensuels moyens supérieurs à 22 000 visiteurs et 30 000 visites. A l'exception des mois d'avril et de juin, la fréquentation est ainsi multipliée par 1,5 par rapport au premier semestre 2016.

Les mois d'été marquent légèrement le pas, mais se maintiennent à un niveau honorable, notamment grâce à l'effet de la newsletter.

Les mois de septembre et d'octobre 2017 sont caractérisés par des pics de fréquentation sans précédent, allant jusqu'à 32 000 visiteurs et 43 000 visites. Ces pics résultent d'une action de promotion radio/presse particulièrement active durant cette période, combinée à une campagne de bannering sur les sites Internet stratégiques.

²Visiteurs : nombre de personnes ayant consulté le portail et qui sont comptabilisées une seule fois sur le mois (Source Google Analytics).

³Visites : nombre de sessions individuelles initiées par l'ensemble des visiteurs sur le portail (Source Google Analytics).

lifelong-learning.lu

**Le portail de la formation tout au long
de la vie en 2017**

L'information sur la formation en français, allemand, anglais et portugais

237

organismes de formation
membres

9 300

formations
référéncées

60

domaines
de formation

4 500

abonnés
à Formanews

+47 % de visites

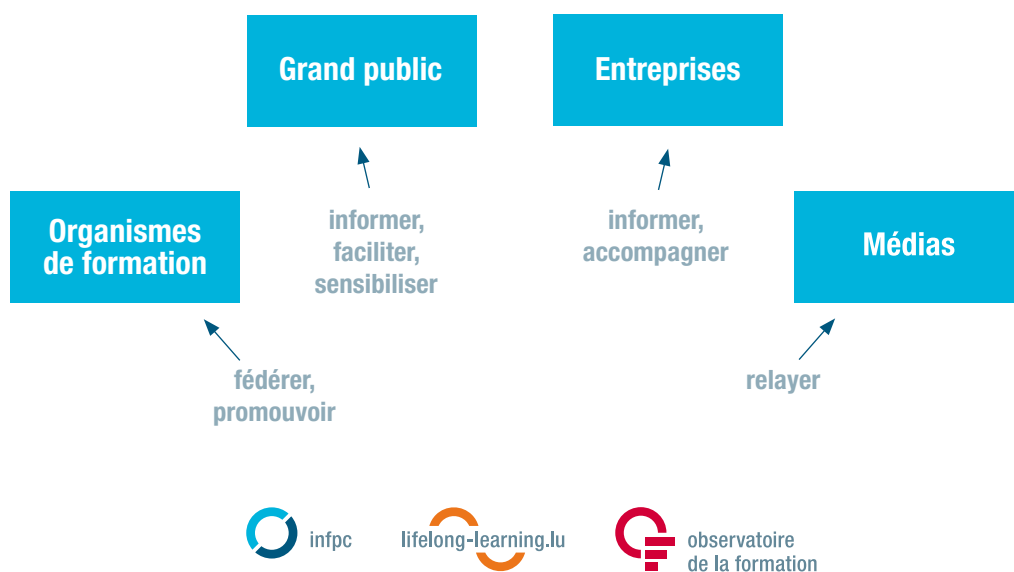
par rapport à 2016

1 970 000

pages vues

5. Communication

La formation tout au long de la vie concerne tous les publics : demandeurs d'emploi, salariés, non-salariés, chefs d'entreprise, professionnels de la formation ou encore retraités.



Pour promouvoir les dispositifs d'aide à la formation et faciliter l'accès à la formation, le département Communication de l'INFPC met en œuvre plusieurs leviers : campagne de communication, développement d'un écosystème web, relations presse, événementiel, diffusion de supports imprimés adaptés aux publics visés.

5.1 Leviers de communication

Le portail lifelong-learning.lu concentre toute l'information indispensable à la concrétisation de projets de formation, qu'ils concernent les organisations ou les individus, et garantit la plus grande visibilité aux prestataires de formation actifs sur le territoire. C'est un espace privilégié de rencontre entre l'offre et la demande de formation. Face à l'enjeu crucial du développement des compétences, il constitue la pierre angulaire de la démocratisation de l'accès à la formation.

C'est pourquoi, l'INFPC a opté, depuis quelques années, pour une stratégie de communication qui invite systématiquement les publics-cibles à faire usage du site lifelong-learning.lu.

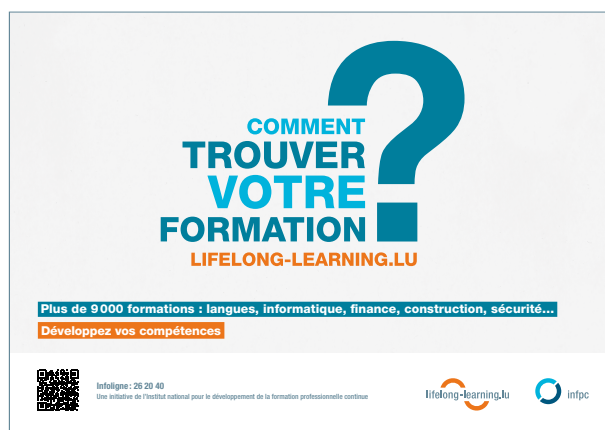
Pour compléter et consolider l'impact d'un tel outil, l'INFPC assure une présence physique lors des événements liés à la formation et à l'emploi et gère une ligne d'information téléphonique.

Campagne de communication

Le concept de la campagne de communication élaboré en 2016 a été maintenu afin de valoriser les créations réalisées.

Les visuels multilingues ont été diffusés sur base d'un plan média ciblant prioritairement les dossiers relatifs à la formation, à la gestion des ressources humaines et à l'emploi. La campagne a été adaptée aux supports radio et Internet et diffusée à un rythme appuyé de mi-septembre à fin octobre à travers une sélection de médias orientés grand public.

Ces actions ont participé à l'accroissement de la fréquentation du portail lifelong-learning.lu, tout au long de l'année, et aux pics de visites (voir 4.5 Statistiques de fréquentation).



Médias sociaux

Pour mettre en avant ses services, l'INFC s'est mis à la page des médias sociaux. Les comptes Facebook, Twitter et YouTube dédiés à la plateforme lifelong-learning.lu, le compte LinkedIn au nom de l'INFC ont été développés et lancés en 2017.

Être visible sur les médias sociaux permet à l'INFC d'assurer une proximité avec les différents publics et de se positionner en tant que vecteur majeur pour l'accès à la formation.

Grâce à ces canaux de communication, l'INFC diffuse plus largement les informations clés telles que : actualités et événements en lien avec la formation tout au long de la vie, résultats des études et enquêtes de l'Observatoire de la formation...

Ces modes d'interaction avec les publics cibles sont créateurs de trafic vers le site lifelong-learning.lu et permettent de recueillir leurs attentes pour leur proposer des contenus adaptés, voire personnalisés.



Référencement payant (Search Engine Advertising)

L'achat d'espace sur Google a été optimisé. À partir d'une sélection de mots clés appropriés, lifelong-learning.lu apparaît dans les premiers résultats de recherche de Google. Cette technique permet au portail d'être présent à l'endroit même où l'individu se trouve pour sa recherche de formation et garantit le meilleur taux de visite possible.

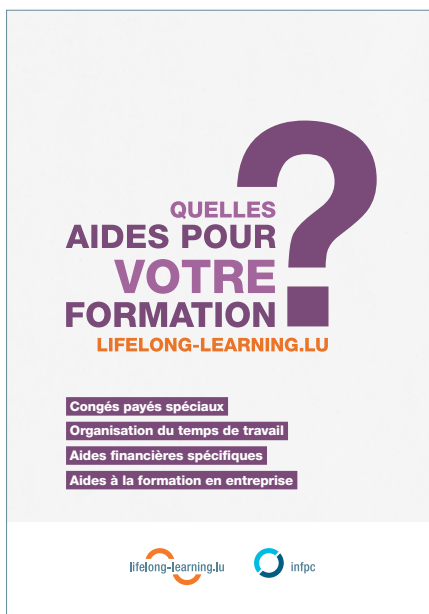
L'internaute est ainsi orienté directement vers une page d'atterrissage pertinente du site.


En 2017, le nombre de visites générées à travers les campagnes Google AdWords a augmenté de près de 50 % par rapport à 2016 (passant de 15 563 sessions à 23 339 sessions).

Support imprimé

Une nouvelle brochure « *Quelles aides pour votre formation ?* », présentant une synthèse des dispositifs d'aide à la formation, a été réalisée. L'objectif est de diffuser largement une information condensée, puis d'orienter les individus vers lifelong-learning.lu ou directement vers l'organisme en charge du dispositif d'aide à la formation.

Le document est distribué lors des événements publics. Il s'adresse également aux acteurs de la formation, de l'orientation et de l'emploi pour l'information de leurs publics respectifs.



Sommaire	
Congés payés spéciaux	
Congé individuel de formation	3
Congé linguistique	4
Congé jeunesse	5
Organisation du temps de travail	
Aménagement personnel du temps de travail	6
Congé sans solde pour formation	7
Aides financières spécifiques	
Déductibilité fiscale	8
Aides financières pour études supérieures	9
Programme Erasmus+	10
Aide pour la formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi	10
Aides à la formation en entreprise	
Cofinancement de la formation en entreprise	11
Subsides pour cours de luxembourgeois	11
 Retrouvez toutes les références légales relatives aux dispositifs d'aide à la formation sur lifelong-learning.lu/textes-legaux .	
2	

Site infpc.lu

En 2017, le site de l'INFPC a totalisé plus de 21 000 visites. Ce site a pour vocation de présenter l'INFPC et ses activités. Les internautes sont préférentiellement dirigés vers le portail lifelong-learning.lu pour accéder à une information plus exhaustive.



5.2 Présence publique et partenariats

Événements publics

L'INFPC a participé à différents événements publics :

- présence à trois *Jobdag*, journées de recrutement organisées par RTL Radio, l'ADEM et le Réseau pour le Travail et la Promotion Humaine,
- tenue d'un stand au salon *Moovijob*, le salon de l'emploi, du recrutement, des carrières et de la formation au Luxembourg,
- tenue d'un stand au salon *Unicareers*, le salon du recrutement de l'Université du Luxembourg,
- les *Rendez-vous Erwuessenebildung* organisés par le Service de la formation des adultes du MENJE.

Des interventions plus spécifiques ont eu lieu :

- participation au projet *Connections* de l'ASTI à travers l'animation de deux séances d'information consacrées à la plateforme lifelong-learning.lu (ce projet a pour objectif de préparer les réfugiés à l'emploi),
- présentation des activités de l'INFPC lors de la visite officielle d'une délégation de spécialistes de la formation professionnelle du Cap Vert au Luxembourg sur invitation du Ministère de la Coopération et de Luxdevelopment,
- tenue d'un stand lors du *Training Day* organisé par la Cour des Comptes européenne.

Partenariats

Une collaboration a été entamée avec le Centre-Inffo (structure publique française en charge de la formation professionnelle) dans le cadre du projet de construction d'un réseau francophone pour l'information sur la formation professionnelle. L'objectif est de promouvoir la formation professionnelle au sein de la Francophonie sous l'angle du développement des systèmes d'information.

L'INFPC a maintenu sa collaboration avec les sites stratégiques : rtl.lu, guichet.lu, mlqe.lu, lesfrontaliers.lu, oai.lu. Cette collaboration se concrétise par une « page partenaire », sur chaque site, présentant une synthèse de contenus clés du portail.

5.3 Relations presse

L'INFPC a bénéficié d'une présence dans les médias tout au long de l'année. Au total, 43 articles ont été publiés (presse et Internet).

Collaborations rédactionnelles

Pour chaque numéro du magazine *Merkur*, l'INFPC rédige une brève ou un article qui résume les résultats d'une étude réalisée par l'Observatoire de la formation ou présente une actualité de l'INFPC.

L'INFPC dispose également d'une présence rédactionnelle dans chaque édition d'*Entreprises Magazine* afin de diffuser les informations relatives à la formation.

Outre les collaborations conventionnées avec la presse, l'INFPC a répondu aux demandes d'interviews et a produit des contributions spécifiques.

5.4 Infoligne 26 20 40

L'*Infoligne* est une ligne d'appel téléphonique, gérée par l'INFPC, qui fournit un service complémentaire au portail lifelong-learning.lu. Elle a pour but de répondre aux questions spécifiques des particuliers et des entreprises en matière de formation, voire d'orientation, tout au long de la vie. L'INFPC renseigne directement les interlocuteurs lorsque les questions relèvent de son champ de compétence. Dans les autres cas, ils sont orientés vers le partenaire *Infoligne* compétent.

Ce service a permis de traiter près de 600 appels et courriels.

Les demandes ont concerné, pour près de la moitié, la recherche de formation. Viennent ensuite des questions relatives aux diplômes accessibles en formation continue et à la procédure de validation des acquis de l'expérience.

5.5 Dispositif de validation des acquis de l'expérience

Cinq séances d'information concernant la validation des acquis de l'expérience (VAE) ont été organisées en collaboration avec les Chambres professionnelles et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Elles ont permis d'informer plus de 200 personnes.

Le lieu et les dates de tenue de ces séances d'information ont été communiqués au moyen d'une annonce publicitaire commune aux partenaires engagés. L'information a été relayée en ligne et par communiqué de presse.

6. Comptes annuels

Le 14 mars 2018, le conseil d'administration a approuvé les comptes annuels de l'INFPC ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2017.

6.1 Bilan au 31 décembre 2017

Actif	2017 (EUR)	2016 (EUR)
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles - Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été acquis à titre onéreux	251,15	358,79
Immobilisations corporelles - Autres installations, outillage et mobilier	21 740,63	22 678,87
Total de l'actif immobilisé	21 991,78	23 037,66
Actif circulant		
Créances résultant de ventes et prestations de services - dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	10 330,75	10 011,20
Autres créances - dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	28 932,88	6 871,99
Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et encaisse	2 159 762,95	2 057 988,41
Total de l'actif circulant	2 199 026,58	2 074 871,60
Comptes de régularisation	24 321,98	4 876,67
Total actif	2 245 340,34	2 102 785,93

Passif	2017	2016
	(EUR)	(EUR)
Fonds Propres		
Réserves indisponibles	397 433,69	0,00
Résultats reportés	1 453 410,29	1 240 522,15
Résultat de l'exercice	127 015,95	212 888,14
Subvention d'investissement en capital	21 991,78	23 037,66
Total des fonds propres	1 999 851,71	1 476 447,95
Provisions		
Autres provisions	38 846,00	275 088,23
Total des provisions	38 846,00	275 088,23
Dettes		
Acomptes reçus sur commandes		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	15 167,09	175 647,46
Dettes sur achats et prestations de services		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	26 953,83	23 608,42
Autres dettes		
- Dettes fiscales	63 128,86	58 472,50
- Dettes au titre de la sécurité sociale	50 420,44	49 492,20
Total des dettes	155 670,22	307 220,58
Comptes de régularisation	50 972,41	44 029,17
Total passif	2 245 340,34	2 102 785,93

6.2 Compte de profits et pertes au 31 décembre 2017

Compte de profits et pertes	2017	2016
	(EUR)	(EUR)
Chiffre d'affaires net	127 580,11	117 625,47
Autres produits d'exploitation	2 433 826,24	2 096 977,14
Matières premières et consommables et autres charges externes		
- Matières premières et consommables	- 14 494,94	- 28 870,05
- Autres charges externes	- 477 994,54	- 486 879,51
Frais de personnel		
- Salaires et traitements	- 1 348 789,84	- 1 290 981,11
- Charges sociales		
- Couvrant les pensions	- 110 124,80	- 94 943,23
- Autres charges sociales	- 82 792,67	- 100 121,78
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00
Dotations aux réserves indisponibles	- 397 433,69	0,00
Autres charges d'exploitation	- 3 976,92	- 1 559,29
Autres intérêts et autres produits financiers		
- autres intérêts et produits financiers	1 312,25	2 352,62
Intérêts et autres charges financières		
- autres intérêts et charges financières	- 95,25	- 712,12
Résultat de l'exercice	127 015,95	212 888,14

